

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE, TENUE LE JEUDI 10 MAI 2018, À 19 H 00, À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE MURDOCHVILLE, SUR LA 5<sup>E</sup> RUE.

Sont présents :

Le maire : Délisca Ritchie Roussy

Les conseillers : Poste no 2 : Dawn Eden  
Poste no 3 : Pierre-Marie Smith  
Poste no 4 : Daniel Fournier  
Poste no 5 : J e a n - P i e r r e Chouinard  
Poste no 6 : Léonie Ste-Croix Blondin

Et :

Le directeur général  
et greffier

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19 h 00.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, fait lecture de l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil qui se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM.
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.
3. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE.
4. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Suite à cette lecture,

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE, MADAME LÉONIE STE-CROIX BLONDIN  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

3. RÉOLUTION 18-037 - DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE.

CONSIDÉRANT QUE monsieur Richard Chrétien de la firme comptable de la Ville de Murdochville, soit la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton, a présenté au Conseil municipal ainsi qu'au public le rapport du vérificateur et les états financiers de la Ville de Murdochville pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017.

CONSIDÉRANT QUE les différentes questions des membres du Conseil municipal et du public ont reçu une réponse.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les états financiers 2017 de la Ville de Murdochville ainsi que le rapport du vérificateur soient et sont par les présentes acceptés.


4. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR DANIEL FOURNIER  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'assemblée soit et est déclaré levée à 19 h 14.

  
Délisca Ritchie Roussy  
Maire

  
Jean-Pierre Cassivi  
Directeur général et  
greffier